



DIRECTION GÉNÉRALE DE L'ADMINISTRATION
ET DE LA MODERNISATION

DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES

Sous-direction de la Formation et des Concours

Bureau des Concours et Examens professionnels
RH4B

**CONCOURS EXTERNE ET INTERNE POUR L'ACCES A L'EMPLOI
DE SECRETAIRE DES AFFAIRES ETRANGERES
(CADRE GENERAL ET CADRE D'ORIENT)
AU TITRE DE L'ANNEE 2016**

RAPPORT DU PRESIDENT DES JURYS

Paris, le 11 avril 2016

Les épreuves se sont déroulées de façon satisfaisante et sans incident.

A / Données globales

1- Comme c'est le cas depuis cinq ans, les deux concours, cadre général et cadre d'orient, présentaient au niveau de l'admission **deux épreuves d'entretien avec le jury de nature différente** :

- pour les **internes**, le point de départ de l'entretien est un dossier **RAEP** (Reconnaissance des Acquis de l'Expérience Professionnelle) préparé par les candidats, souvent trop dense et insuffisamment hiérarchisé, qui donne lieu à une présentation **suivi d'une discussion avec le jury**. Les motivations qui conduisent les candidats à choisir la carrière diplomatique, et leurs réactions face à une « mise en situation », constituent une partie de cet entretien, ainsi qu'un échange sur des questions de connaissance générale.

- pour les **externes**, l'entretien est fondé - selon qu'il s'agit du cadre général ou du cadre d'orient - sur une **question d'actualité ou sur un texte**, préalablement tiré au sort par le candidat.

2- Pour le **cadre général**, **9 postes étaient offerts au concours interne, 10 au concours externe en 2016**, aux 102 candidats internes et aux 344 candidats externes qui se sont effectivement présentés aux épreuves.

Pour le **cadre d'orient**, **9 places étaient offertes en interne comme en externe**, aux 34 et 131 candidats qui se sont effectivement présentés aux épreuves en 2016.

3- Le nombre global de « **primo-admissibles** » (candidats déclarés admissibles dès leur première présentation au concours) a encore été **relativement élevé** cette année. Ce constat doit encourager les candidats aux concours à s'investir, dès leur première tentative, dans un travail de fond. Mais, il est aussi des

candidats déclarés admissibles à leur deuxième, troisième présentation (3 admissibles), voire au quatrième essai (3 admissibles).

4- S'agissant de la **parité entre hommes et femmes**, celle-ci a marqué un **recul en 2016** (ont été en effet déclarés **admissibles 60% d'hommes et 40% de femmes**) par rapport à 2015 où une égalité presque parfaite (plus de 51% de femmes) avait été constatée. Cette disparité s'est retrouvée - **en plus accentué** - pour le nombre de candidats **admis** : pour le concours général, 7 femmes et 12 hommes en 2016, contre respectivement 7 femmes et 8 hommes en 2015 ; pour le concours d'orient, 6 femmes et 12 hommes en 2016, contre respectivement 9 femmes et 7 hommes en 2015.

5- Concernant la répartition des lauréats **par tranches d'âge**, tous les externes (cadre général et cadre d'orient) avaient moins de 30 ans, et la quasi-totalité (90%) des internes de 30 à 50 ans (aucun candidat de plus de 50 ans n'a été admis).

6- Les candidats **externes étaient souvent d'une même origine académique**, nombre d'entre eux provenant d'une préparation spécifique (notamment à Sciences-Po ou à l'ENS). Les **internes étaient issus d'une plus grande diversité** (agents B, contractuels).

7- Les **moyennes générales des notes aux épreuves orales d'admission** ont connu en 2016 des évolutions différenciées chez les internes et les externes selon les concours : **accentuation des divergences pour le cadre général** (11,79 pour les internes, 13,62 pour les externes), **quasi convergence pour le cadre d'orient** (12,34 pour les internes, 12,38 pour les externes). Dans les deux concours - à l'exception toutefois des candidats externes du cadre général, dont très peu ont obtenu en 2016 des notes en dessous de la moyenne - les jurés ont par ailleurs relevé qu'il avait été plus facile qu'en 2015 de distinguer les différences de niveau entre les candidats **en utilisant toute la palette des notes (de 5 à 17/20)**.

8- Ces orientations générales peuvent toutefois dissimuler des **différences réelles entre les sections du concours d'orient** : 2016 est ainsi le meilleur cru depuis 5 ans pour la section Asie méridionale et Extrême-Orient et, dans une moindre mesure, pour la section Europe orientale et Asie centrale, mais le **plus mauvais cru pour la section Maghreb, Moyen-Orient, Afrique, notamment chez les internes dont aucun candidat n'a été admis**. Les trois postes ainsi rendus disponibles ont été transférés par le jury vers le concours externe de la même section. De la même manière, le poste rendu disponible dans la section Asie méridionale et Extrême-Orient, par manque de candidats en interne, a été transféré par le jury vers le concours externe de la même section comme le prévoient les textes d'organisation.

B/ Importance des langues

1- Comme l'an dernier, mais dans une moindre mesure, le jury a relevé le nombre relativement important de candidats recalés en raison d'une **note éliminatoire en langue, en particulier en anglais** :

- pour les épreuves d'admission du **cadre général, plus de 36 % d'admissibles au concours interne** ont en effet obtenu une **note éliminatoire en anglais** (contre 57 %, il est vrai, en 2015). Le taux a atteint **18,5 % pour le concours externe** (15 % en 2015), demeurant important par rapport aux résultats dans les **autres langues, où aucune note éliminatoire n'a été donnée** à l'exception de l'espagnol (1 note éliminatoire).

- pour les épreuves d'admission du **cadre d'orient**, il a été observé qu'à la **différence du cadre général, aucune note éliminatoire en anglais n'avait été donnée en 2016**, mais que - comme en 2015 - le **couperet pour les candidats externes avait été plus brutal dans les autres langues (20 % en chinois, 10 % en arabe littéral)**, même si les échantillons étaient trop réduits pour que les taux de notes éliminatoires soient véritablement significatifs.

L'importance de la préparation en anglais ressort de ces résultats. Les candidats doivent être conscients du niveau exigé : Moins qu'un niveau de connaissances littéraires ou d'excellence linguistique, ils doivent se montrer capables de comprendre un texte dans cette langue, de le synthétiser, de prouver leur aptitude à participer à une négociation qui se tiendrait principalement en anglais.

2- Les correcteurs de l'épreuve d'italien pour le cadre général ont pour leur part regretté l'absence de copie excellente et indiqué que **le cru 2016 était le plus mauvais de ces dernières années**. S'agissant d'une langue réputée facile, l'explication tiendrait à un phénomène dit de « passagers clandestins » : plusieurs candidats ont en effet tout concentré sur le résumé en français (12 points), rendant une copie vierge ou à peine esquissée en italien (8 points), misant manifestement sur l'arithmétique pour éviter une note éliminatoire.

3- Pour l'ensemble des langues, le jury s'est enfin attaché particulièrement à promouvoir une **connaissance approfondie des vocabulaires économique, politique et social**, indispensables dans l'exercice de la diplomatie.

C / Niveau des candidats

Des **faiblesses** ont continué à apparaître clairement concernant principalement le niveau en **économie**, mais également dans **plusieurs autres matières** :

1- La faiblesse en **économie** s'est reflétée dans le **nombre important de notes au-dessous de la moyenne** de l'épreuve écrite d'économie/droit public (50% des candidats internes de chacun des deux concours, 40% des candidats externes d'orient, mais il est vrai seulement un peu plus de 7% des candidats externes du cadre général). Il convient toutefois de reconnaître que **la moyenne générale dans cette matière a été en augmentation très sensible cette année par rapport à 2015** : pour le cadre d'orient, l'épreuve écrite d'économie/droit public a ainsi obtenu en 2016 une moyenne de 9,6 chez les internes et de 10,7 chez les externes (contre respectivement 6,14 chez les internes et 6,63 chez les externes l'année précédente); pour le cadre général, les moyennes en 2016 ont été de 10,1 (internes) et 13,3 (externes), contre respectivement 7,16 (internes) et 7,36 (externes) en 2015. **A l'heure de la diplomatie économique**, cette nette amélioration des connaissances de base en économie devra se poursuivre pour les futurs candidats, **qui seront soumis l'an prochain à un nouveau format plus sélectif**.

2- Concernant l'épreuve orale de **questions sur l'Union Européenne**, plus de la moitié des candidats a fait preuve d'une connaissance de la matière en-dessous de ce qui peut être attendu d'un concours de ce niveau. Le jury a notamment relevé des **lacunes inacceptables** : certains candidats ne connaissaient pas les critères de Copenhague, le montant du budget de l'UE, les différents recours pouvant être portés devant la CJ, les règles élémentaires de l'espace Schengen ou les mécanismes du pacte de stabilité et de croissance. En revanche, les sujets touchant aux **relations extérieures de l'UE (PESC, PESD)** ont été globalement **mieux maîtrisés**, et certaines **politiques** plutôt **mieux connues (PAC, politique de cohésion)**, tout comme les **questions institutionnelles**, même si les connaissances, y compris sur des sujets d'actualité (« Brexit », crise des réfugiés, COP 21), demeuraient superficielles.

3- Pour ce qui relève de la **culture générale**, mais aussi **des questions internationales et de civilisation**, les jurys ont observé une **forte amplitude dans le niveau des candidats**, révélant une préparation très inégale à ces épreuves, notamment certaines faiblesses dans les connaissances de base, parfois même un manque de curiosité préoccupant pour un futur diplomate, que ce soit en histoire, voire en simple chronologie, en géographie, sur certains sujets relatifs au système des Nations Unies, ou encore sur les outils de la politique étrangère, de développement et de défense de la France.

4- Ces observations ont pu être confirmées lors de **l'entretien avec le jury**, que les jurés se sont efforcés à transformer en un véritable « **entretien d'embauche** », au cours duquel les lacunes observées, dont certaines démontraient une inaptitude réelle à l'exercice de leurs nouvelles fonctions, ont naturellement été prises en compte pour le classement des candidats.

5- **Plus généralement**, outre l'exercice de maîtrise du stress qu'une telle épreuve représente nécessairement, le jury a **cherché avant tout à appréhender les motivations du candidat**, ainsi que sa **personnalité, son aptitude au travail en équipe, son sens du service public, sa rigueur d'analyse, son expression, sa curiosité intellectuelle, la profondeur et la sincérité de sa vocation**. Il a attaché de la valeur à la **simplicité** et au naturel dans la façon de s'exprimer. Le jury a également été attentif au parcours de

formation (cursus universitaires, stages, activités associatives, voire expériences professionnelles), mais a pris également en compte la **diversité des profils présentés par les candidats**.

Chaque juré s'est en définitive posé une question simple à l'issue de l'entretien : « **Aimerai-je avoir cette personne dans mon équipe ?** ». A cette interrogation, la réponse a été unanime dans la grande majorité des cas, et l'accord est rapidement intervenu sur l'appréciation du candidat.

D / Observations à l'intention des futurs candidats

1- Il convient de rappeler que le jury a établi un classement qui n'impliquait pas un jugement sur la valeur intrinsèque de tel ou tel, mais bien une appréciation sur son niveau par rapport aux autres candidats, bref qu'il s'agissait bien **d'un concours et non d'un examen**.

A cet égard, **l'inscription sur les listes complémentaires** (12 candidats en 2016, 6 pour chacun des deux concours) constituait non seulement une exigence administrative, mais aussi **un signal que le jury avait souhaité donner à certains candidats**.

2- **Plus généralement**, il est rappelé aux candidats que les concours du MAEDI sont très sélectifs et donnent accès à des métiers exigeants où la polyvalence est requise, demandant de solides connaissances générales ainsi que la maîtrise de langues ou de compétences spécialisées pour le cadre d'orient.

Il est donc recommandé aux candidats de **ne pas négliger le droit, l'économie et les questions européennes**, où l'on constate souvent des pertes de points pénalisantes, ainsi qu'à s'informer sur les **structures et le fonctionnement du Ministère des affaires étrangères et du développement international**.

Les candidats doivent en outre faire preuve d'une aptitude à l'analyse et la synthèse **dans deux langues**. Le fait qu'une note éliminatoire puisse sanctionner un niveau insuffisant doit les inciter à acquérir notamment la **maîtrise d'un vocabulaire politique et économique dans les langues choisies**.

Pour l'épreuve **d'entretien**, affectée du coefficient le plus fort, il est conseillé d'utiliser au plus juste le temps imparti pour l'exposé (10 minutes), et de **ne pas hésiter à prendre position** afin de convaincre un jury sensible à un exposé franc et argumenté résultant d'une vraie réflexion personnelle.

Les candidats sont en outre invités à apporter le plus grand soin possible **aux fiches de renseignement et aux CV transmis au jury**. Ces documents peuvent très utilement enrichir l'échange avec le jury et mettre en valeur le candidat. A contrario, les documents comportant des **fautes d'orthographe** laissent une très mauvaise impression, de même que l'incapacité d'un candidat à argumenter sur des travaux ou des activités dont il se prévaut. Pour le concours interne, les candidats sont invités à présenter des dossiers simples, lisibles et mettant bien en valeur leur réflexion sur leur parcours professionnel.

Hervé BESANCENOT



1/ Statistiques relatives au concours cadre d'Orient :

	CONCOURS INTERNE	CONCOURS EXTERNE
Section Europe orientale et Asie centrale	3	3
Section Asie méridionale et Extrême-Orient	3	3
Section Maghreb, Moyen-Orient, Afrique	3	3
	9	9

➤ ***Répartition des candidats par sexe et provenance¹***

	INTERNES	EXTERNES	TOTAL	TAUX
HOMMES	7	15	22	61,11 %
FEMMES	1	13	14	38,88 %
TOTAL	8	28	36	

	INTERNES	EXTERNES	TOTAL	TAUX
CENTRALE/FRANCE	6	24	30	83,33 %
POSTE/ETRANGER	2	4	6	16,66 %

➤ ***Répartition des candidats par tranches d'âge***

	INTERNES	EXTERNES	TOTAL	TAUX
MOINS DE 30 ANS	2	28	30	83,33 %
DE 30 A 39 ANS	4	0	4	11,11 %
DE 40 A 49 ANS	2	0	2	5,55 %
50 ANS ET +	0	0	0	0 %

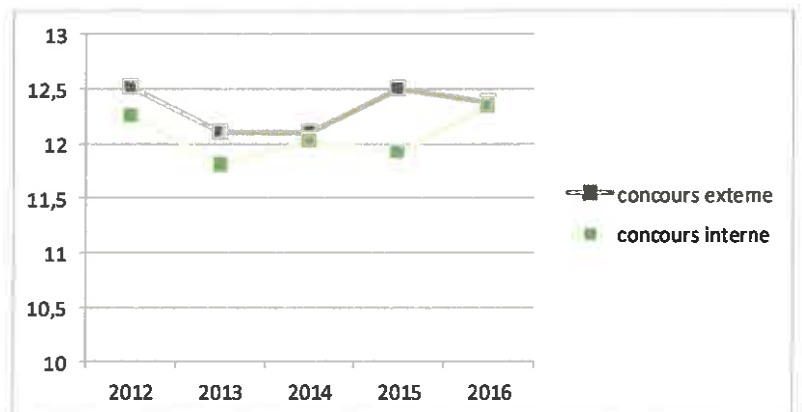
¹ Selon les informations fournies par les candidats lors de leur inscription et hors désistement

➤ *Nombre et taux de notes éliminatoires*

	INTERNES			EXTERNES		
	CANDI DATS PRESE NTS	NBRE DE NOTES ELIMINAT OIRES	TA UX	CANDI DATS PRESE NTS	NBRE DE NOTES ELIMINATOI RES	TAU X
<i>ANGLAIS</i>	8	0	0 %	22	0	0 %
<i>ARABE LITTERAL</i>	1	0	0 %	10	1	10 %
<i>CHINOIS (MANDARIN)</i>	0	s/o	s/o	5	1	20 %
<i>HEBREU</i>	0	s/o	s/o	1	1	100 %
<i>HINDI</i>	1	0	0 %	1	0	0 %
<i>JAPONAIS</i>	1	0	0 %	1	1	100 %
<i>PERSAN</i>	1	0	0 %	1	0	0 %
<i>RUSSE</i>	3	0	0 %	7	0	0 %
<i>SWAHILI</i>	1	0	0 %	0	s/o	s/o
<i>TURC</i>	0	s/o	s/o	2	0	0 %

➤ *Evolution des moyennes générales aux épreuves orales d'admission (sur 20)*

	INTERNES	EXTERNES
2012	12,26	12,52
2013	11,81	12,10
2014	12,03	12,10
2015	11,92	12,50
2016	12,34	12,38



➤ *Evolution des moyennes de la section Europe orientale et Asie centrale*

	INTERNES	EXTERNES
2012	12,62	13,44
2013	11,87	12,76
2014	12,04	12,46
2015	12,78	12,19
2016	14,47	12,80

➤ *Evolution des moyennes de la section Asie méridionale et Extrême-Orient*

	INTERNES	EXTERNES
2012	s/o	12,00
2013	9,75	11,80
2014	s/o	11,22
2015	10,66	11,51
2016	12,01	12,45

➤ *Evolution des moyennes de la section Maghreb, Moyen-Orient, Afrique*

	INTERNES	EXTERNES
2012	11,16	11,89
2013	12,27	11,51
2014	12,02	12,13
2015	12,31	13,55
2016	10,56	11,91

2/ Statistiques relatives au cadre général :

	CONCOURS INTERNE	CONCOURS EXTERNE
NOMBRE DE POSTES OFFERTS	9	10

➤ Répartition des candidats par sexe et provenance²

	INTERNES	EXTERNES	TOTAL	TAUX
HOMMES	13	16	29	59,18 %
FEMMES	9	11	20	40,81 %
TOTAL	22	27	49	

	INTERNES	EXTERNES	TOTAL	TAUX
CENTRALE/FRANCE	15	27	42	85,71 %
POSTE/ETRANGER	7	0	7	14,28 %

➤ Répartition des candidats par tranches d'âge

	INTERNES	EXTERNES	TOTAL	TAUX
MOINS DE 30 ANS	1	27	28	57,14 %
DE 30 A 39 ANS	14	0	14	28,57 %
DE 40 A 49 ANS	7	0	7	14,28 %
50 ANS ET +	0	0	0	0 %

² Selon les informations fournies par les candidats lors de leur inscription et hors désistement

➤ *Nombre et taux de notes éliminatoires*

	INTERNES			EXTERNES		
	CANDIDATS PRESENTS	NBRE DE NOTES ELIMINATOIRES	TAUX	CANDIDATS PRESENTS	NBRE DE NOTES ELIMINATOIRES	TAUX
ANGLAIS	22	8	36,36 %	27	5	18,51 %
ALLEMAND	6	0	0 %	8	0	0 %
ESPAGNOL	10	0	0 %	13	1	7,69 %
ITALIEN	4	0	0 %	6	0	0 %
PORTUGAIS	2	0	0 %	0	s/o	s/o

➤ *Evolution des moyennes générales aux épreuves orales d'admission (sur 20)*

	INTERNES	EXTERNES
2012	12,54	13,17
2013	12,14	12,49
2014	11,73	13,16
2015	12,10	13,43
2016	11,79	13,62

